

Périgueux, le 16 mars 2020

## Communiqué de presse

### Suspension de l'accueil physique dans les services de l'Etat en Dordogne

Dans le cadre de la distanciation du public, l'accueil physique dans l'ensemble des services de l'État est suspendu à compter du 16 mars 2020.

L'accueil téléphonique de chaque service reste néanmoins ouvert. Il permet de renseigner les usagers et de proposer un rendez-vous pour les situations d'urgences.

Vous pouvez également suivre l'évolution des modalités d'accueil, les consignes sanitaires et les informations générales sur différents supports :

- le site internet de la préfecture : [www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr)
- la page Facebook de la préfecture: préfet de la Dordogne (@prefecture24)
- le compte Twitter de la préfecture : @prefet24
- les sites internet, pages Facebook et comptes Twitter du Gouvernement, du Ministère de la Santé et des Solidarités et de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine qui publie un bulletin quotidien.

#### Bureau de la communication interministérielle

Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38  
Port : 06 22 64 43 84  
Mél : [pref-communication@dordogne.gouv.fr](mailto:pref-communication@dordogne.gouv.fr)

2 avenue Paul-Louis Courier  
24024 Périgueux Cedex

